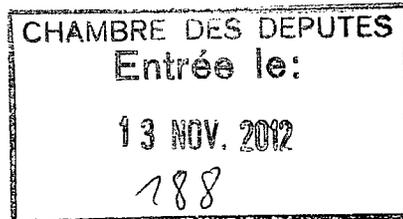


**Heure de questions du 13 novembre 2012**

Luxembourg, le 13 novembre 2012

Monsieur Laurent MOSAR  
Président de la Chambre  
des Députés

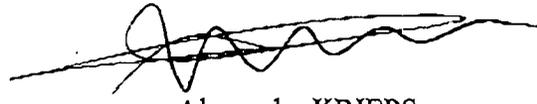
LUXEMBOURG



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région concernant la disparité des primes de disponibilité entre les différents services de la Police grand-ducale (USP, Service de police judiciaire, Commissariats d'intervention).

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Alexandre KRIEPS  
Député